



FORMULAIRE D'ADHÉSION

*Veillez utiliser le présent formulaire si vous désirez devenir membre de la **African Wildlife Alliance (AWA)** (Alliance pour la Faune et la Flore en Afrique). Vous demeurez membre du réseau jusqu'à la démission, la cessation de l'activité ayant justifié l'adhésion ou la radiation prononcée par l'Assemblée Générale.*

Si vous avez besoin d'aide, veuillez adresser un mail à : info@awa-network.org

Pour de plus amples renseignements au sujet du réseau, veuillez consulter notre site www.awa-network.org

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'ADHÉSION

1. Déterminer la catégorie d'adhésion correspondant à votre situation (ci-dessous)
2. Lire le Code de déontologie et de normes de l'AWA-Network et apposer votre signature au bas du présent formulaire.
3. Poster le formulaire dûment rempli et votre paiement (droits d'adhésion et cotisation) à l'adresse suivante :
4. Vous pouvez envoyer votre formulaire par mail à l'adresse info@awa-network.org .

CATÉGORIES D'ADHÉSION

(Veillez déterminer la catégorie qui s'applique à votre situation.)

- **MEMBRES ACTIFS** : Tout organisme africain ou étranger à but non lucratif établi en Afrique qui lutte ou est intéressé par la problématique de la criminalité faunique et floristique ayant une reconnaissance officielle dans son pays d'origine en tant qu'association ou Organisation Non Gouvernementale de (ONG) de développement.
- **MEMBRES ASSOCIES** : Les administrations gouvernementales chargées de la protection de la faune et de la flore en Afrique.
- **MEMBRES OBSERVATEURS** : Les organismes apportant des appuis techniques et/financiers dans la préservation de la biodiversité en Afrique ou d'autres organisations intéressées par les objectifs de l'AWA-Network.

Les organisations de coopération bilatérale et multilatérale soutenant des actions de lutte contre les crimes à l'encontre des espèces animales et végétales sauvages.



Veillez remplir la section ci-dessous

NOM

TITRE

ORGANISATION

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

PAYS

SIEGE SOCIAL

COURRIEL

DROITS D'ADHÉSION ET COTISATIONS



L'adhésion à l'AWA à titre personnel n'est pas transférable en cas de démission ou de radiation. Tous les droits sont payables annuellement à la date 1^{er} Janvier. Les frais d'adhésion à titre de membre actif comprennent deux types de cotisation : les droits d'adhésion à l'AWA et la cotisation annuelle qui est volontaire. Aucun organisme en Afrique ne sera obligé à payer ces frais. Pour calculer le total de vos frais d'adhésion, veuillez remplir la section suivante.

1. Veuillez cocher votre catégorie d'adhésion :

- Membres actifs :\$ (droits d'adhésion) + la cotisation annuelle (facultative)
- Membres associés :\$ (droits d'adhésion)
- Membres observateurs : \$ (droits d'adhésion)

Joignez une copie certifiée de notre récépissé (obligatoire pour les membres actifs)

2. TOTAL DES FRAIS D'ADHÉSION : _____ \$

3. Mode de paiement : ☐ Chèque ☐ Visa ☐ MasterCard ☐

NUMÉRO DE COMPTE

DATE D'EXPIRATION

VEUILLEZ RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES AFIN DE NOUS

AIDER À MIEUX VOUS SERVIR

- Vos cotisations annuelles sont-elles payées par votre organisation? ☐ OUI ☐ NON
- Année où vous avez obtenu votre agrément en tant qu'ONG de protection de l'environnement _____
- Sous réserve de l'approbation de l'AWA, la liste des membres du réseau est mise à la disposition d'organismes dignes de confiance. Si vous ne voulez pas que votre nom soit communiqué à d'autres organismes, veuillez cocher cette case. ☐



J'atteste avoir lu le Code de déontologie et de normes de l'AWA. En signant le présent formulaire, je m'engage à le respecter et je reconnais que le Comité de déontologie de l'AWA pourrait m'imposer des sanctions si je manque à mes devoirs déontologiques.

J'atteste également n'avoir jamais été reconnu coupable, n'avoir jamais plaidé coupable ou non-contestation, ou n'avoir jamais reçu une sentence défavorable dans le cadre d'une poursuite pour fraude, fausse représentation, détournement de fonds, vol ou autres délits, violations ou actes préjudiciables semblables à l'encontre d'un organisme de développement, d'un donateur ou d'un potentiel donateur.

SIGNATURE (OBLIGATOIRE)

DATE

Veillez prévoir de 4 à 6 semaines pour le traitement du dossier. Vous serez membre de l'AWA dès que nous aurons reçu votre paiement.